

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

-----

EXTRAIT du Registre des Délibérations  
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

-----

**Séance du 3 octobre 2018**

**à laquelle étaient présents :**

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents (10) : M. BERTHIER, M. BOURGUIGNAT, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, M. JASPART, Mme MARTIN-GENDRE, Mme MIELLE, Mme OBRIOT, Mme TENENBAUM, Mme VIAN.

Membres excusés représentés (4) : M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme AKPINAR-ISTIQUAM (représentée par Mme MARTIN-GENDRE), Mme HERVIEU (représentée par M. BERTHIER), M. JORROT (représenté par M. JASPART).

Membres excusées (3) : Mme AVENA, Mme LECOMTE LE GRAND, Mme TROUWBORST.

Date de convocation : 26 Septembre 2018.

**Délibération n° : 40-2018**

**Objet : Conférence des financeurs - actions collectives de prévention de la perte d'autonomie convention avec Dijon métropole**

La conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées est l'un des dispositifs phares de la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement. Elle a pour objectif de coordonner dans chaque département les financements de la prévention de la perte d'autonomie autour d'une stratégie commune.

C'est pourquoi des crédits sont alloués à Dijon Métropole pour la mise en oeuvre d'actions collectives de prévention de la perte d'autonomie dans le cadre de son Contrat Local de Santé.

Dijon Métropole sollicite le CCAS de la Ville de Dijon pour organiser des actions en faveur des seniors dijonnais en perte d'autonomie. Ce dernier a répondu à trois appels à projet de la Conférence des financeurs en proposant les trois actions suivantes visant à encourager la mobilité des seniors et le lien social :

- Mijotons le lien social,
- Journée de la mobilité,
- Balades urbaines seniors.

La conférence des financeurs a répondu favorablement en accordant à Dijon Métropole 18 512 € qui se décomposeront comme suit :

**1- Mijotons le lien social :**

- financement accordé : 5 712 €
- Cette action propose un Restaurant seniors en s'appuyant sur un partenariat de structures (mess de la prison, Intervalle, EHPAD Saint-Philibert, centre de rencontres internationales...) pouvant accueillir du public pour un déjeuner deux fois par semaine.

Elle vise à :

- permettre aux personnes âgées isolées de participer à la vie sociale,
- recréer du lien entre les Dijonnais âgés et en perte d'autonomie,
- permettre aux personnes âgées seules et/ou dans l'incapacité de prendre les transports en commun de vivre un temps d'échange autour d'un repas,
- amener les personnes en situation d'isolement à participer aux animations, sorties et diverses activités du service de l'accompagnement collectif,
- redonner une meilleure estime de soi aux personnes en situation d'isolement.

## **2- Journée de la mobilité :**

- financement accordé : 4 000 €

Les difficultés de déplacement sont souvent énoncées comme cause de l'incapacité de sortir. L'isolement subi peut être source d'une grande souffrance et de détérioration précoce de l'état de santé de la personne. Le mouvement même limité est donc à privilégier le plus longtemps possible.

La journée de la mobilité cherche à :

- encourager le maintien ou la reprise du mouvement des seniors,
- permettre la transmission d'informations utiles sur les modes de déplacements apaisés en lien avec des associations partenaires,
- proposer aux seniors en fonction de leur fragilité en toute sécurité, l'essai de vélos, de vélos électriques, de tricyles, de scooters seniors,
- dispenser des conseils de sécurité routière,
- proposer en partenariat avec la Mutualité Française une action de marche consciente (cinq sessions d'une heure de marche encadrée par un professionnel de l'activité physique).

## **3- Balades urbaines seniors :**

- financement accordé : 8 800 €

Cette action est portée par "l'Observatoire de l'âge", instance municipale, pour préserver l'état de santé des aînés par la marche.

Une quinzaine de parcours adaptés aux seniors ont été repérés dans les parcs et jardins de Dijon avec la participation d'habitants et de personnes suivies par les services sociaux du CCAS.

Des fiches de balades ont été rédigées recensant les équipements et les attraits (historiques, culturels, botaniques) de ces sites. Ces fiches serviront de support pour la réalisation d'un guide à destination des seniors dijonnais pour leur redonner l'envie de sortir (jardins, expositions, musées gratuits à proximité des sites...). Ce guide devrait paraître en 2019.

Le projet de convention entre le CCAS de Dijon et Dijon Métropole présenté en annexe prévoit les conditions de versement de la subvention et les engagements du CCAS.

Par conséquent, après examen, les membres du conseil d'administration :

- valident le projet de convention cité ci-dessus, à conclure entre les parties, annexé au présent rapport,
- autorisent le Président ou son représentant légal à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale et à signer la convention définitive ainsi que tout acte à intervenir pour son application,
- inscrivent la subvention d'un montant de 18 512 € au budget 2018 du CCAS.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

### Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Ressources internes : 1

Receveur Municipal : 1

Accusé de réception en préfecture  
021-262101066-20181003-40-2018-DE  
Date de télétransmission : 11/10/2018  
Date de réception préfecture : 11/10/2018

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité